



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Sommet international sur la profession enseignante

New York, États-Unis
16 et 17 mars 2011

Rapport de la délégation du Canada

Table des matières

I. Délégation du Canada	3
II. Introduction.....	3
III. Structure du sommet et participantes et participants clés	4
IV. Interventions de la délégation du Canada	5
V. Principaux résultats du sommet.....	7
VI. Recommandations particulières dégagées du sommet.....	9
VII. Conclusion et recommandations de la délégation du Canada	9
ANNEXE I – Ordre du jour	

I. Délégation du Canada

- M. Doug W. Currie, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, à titre de chef de la délégation;
- M. Alexander MacDonald, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard, à titre de conseiller de M. Currie sur les dossiers pancanadiens dont il aurait pu être question lors de la réunion;
- M. Keray Henke, sous-ministre de l'Éducation de l'Alberta, à titre de chef de la délégation du Canada au sein du Comité des politiques d'éducation (CPE) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- M. Kevin Costante, sous-ministre de l'Éducation de l'Ontario;
- M. Daniel Buteau, coordonnateur, Éducation primaire-secondaire, à titre de membre désigné par le CMEC.

De plus, une dirigeante et un dirigeant des syndicats des enseignantes et enseignants se sont joints à la délégation du CMEC :

- M^{me} Mary-Lou Donnelly, présidente de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants;
- M. Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec.

Enfin, bien qu'il n'ait pas fait partie de la délégation officielle du Canada, M. Ben Levin, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en leadership et politiques en éducation de l'Université de Toronto, a également été invité par l'OCDE en tant que rapporteur pour la discussion sur la participation du personnel enseignant à la réforme de l'éducation.

II. Introduction

Le département de l'Éducation des États-Unis, l'OCDE, l'Internationale de l'éducation et plusieurs organisations des États-Unis ont organisé le premier Sommet international sur la profession enseignante. Pour la première fois, des ministres de l'Éducation, des enseignantes et enseignants et des dirigeantes et dirigeants syndicaux des quatre coins du monde se sont réunis afin de discuter des pratiques exemplaires pour la création d'une main-d'œuvre enseignante de renommée mondiale. Dans ses remarques préliminaires, M. Arne Duncan, secrétaire à l'Éducation des États-Unis, a insisté sur le fait que le sommet avait été conçu pour servir de forum favorisant les discussions et non pour offrir une occasion de prononcer des discours. Il a également indiqué qu'il abordait l'événement avec humilité et qu'il souhaitait apprendre des autres sur la façon de mieux appuyer la profession enseignante pour favoriser de meilleurs résultats éducationnels.

1. Objectifs du sommet

- Améliorer la profession enseignante en mettant en commun les pratiques exemplaires de partout dans le monde.
- Réunir les ministres de l'Éducation et les dirigeantes et dirigeants des syndicats du personnel enseignant des pays et des régions dont les systèmes d'éducation sont très performants et s'améliorent rapidement afin de discuter des approches pour créer un corps enseignant hautement efficace.

2. Thèmes principaux du sommet

- Recrutement et formation du personnel enseignant
- Perfectionnement professionnel et soutien offerts au personnel enseignant et maintien de l'effectif
- Évaluation et rémunération du personnel enseignant
- Participation du personnel enseignant à la réforme de l'éducation

III. Structure du sommet et participantes et participants clés

Le principal objectif de la rencontre était de mettre en évidence les pratiques exemplaires et de proposer des stratégies pour renforcer la profession enseignante. Pour faire en sorte que toutes les intervenantes et tous les intervenants clés participent à une telle discussion, l'OCDE et l'Internationale de l'éducation ont souhaité faire en sorte que les dirigeantes et dirigeants des syndicats du personnel enseignant des pays participants soient traités de la même façon que les ministres responsables de l'éducation. Tous les pays ont pu désigner quatre porte-parole. Les porte-parole de la délégation du Canada étaient :

- M. Doug W. Currie, à titre de chef de la délégation;
- M. Kevin Costante, à titre de représentant du premier ministre de l'Ontario;
- M^{me} Mary-Lou Donnelly, à titre de représentante syndicale du personnel enseignant pour le Canada, à l'exception du Québec francophone;
- M. Réjean Parent, à titre de représentant syndical du personnel enseignant pour le Québec francophone.

La rencontre comportait une série de discussions sur les quatre thèmes précités. Chaque thème a fait l'objet d'une présentation par le ministre et la dirigeante ou le dirigeant syndical de deux pays désignés, laquelle était suivie d'une discussion ouverte aux membres des délégations des pays. Chaque discussion comportait également une séance de questions à laquelle toutes les autres personnes participantes, y compris les membres du public, étaient invitées à prendre part. Ces quatre séances se sont terminées par une synthèse présentée par une rapporteuse ou un rapporteur choisi par les organisatrices et organisateurs.

Les pays choisis pour participer au sommet étaient représentés par leur ministre responsable de l'éducation et les dirigeantes et dirigeants des principaux syndicats du personnel enseignant. Fait intéressant, certains pays invités, telle la France, ont refusé de participer au sommet parce qu'ils ne souhaitaient pas présenter sur la scène internationale les discussions entre leur ministre et leurs dirigeantes et dirigeants syndicaux. Il convient également de mentionner que la tension était palpable entre le ministre et les dirigeantes et dirigeants syndicaux de certains pays. La République populaire de Chine était représentée seulement par des dirigeants politiques, qui ont déclaré que le système politique différent de leur pays faisait obstacle à la participation des représentantes et représentants du personnel enseignant. L'instigateur du sommet est M. Duncan, secrétaire à l'Éducation des États-Unis.

Des membres du public choisis ont aussi été invités à assister au sommet, principalement à titre d'observatrices et d'observateurs. La plupart des personnes invitées ont été choisies par l'entremise du programme *National Teacher of the Year* (enseignante ou enseignant américain de l'année).

IV. Interventions de la délégation du Canada

Étant donné que la rencontre était structurée sous forme de discussions ouvertes entre les dirigeantes et dirigeants politiques et syndicaux et qu'un bon nombre de membres du public étaient présents, les perspectives canadiennes ont été bien représentées par une variété de participantes et participants. Les contributions des participantes et participants internationaux faisant état des pratiques exemplaires des instances du Canada ont été particulièrement notables. Au cours de son discours de bienvenue, M. Duncan, l'hôte du sommet et le secrétaire à l'Éducation, a mis en évidence le besoin de renforcer et de promouvoir la profession enseignante et a donné l'exemple de l'Ontario, province où la force des syndicats du personnel enseignant contribue à un système d'éducation très performant. Il a également mentionné que l'Ontario était un chef de file pour ce qui est d'offrir des possibilités d'avancement professionnel aux enseignantes et enseignants. La présentation comprenait aussi une vidéo du premier ministre de l'Ontario, M. Dalton McGuinty, qui a souligné le succès obtenu en Ontario au moyen de mesures de rendement comparables pour les élèves nés au Canada et les élèves immigrants.

Les membres de la délégation du Canada ont participé activement aux discussions sur les quatre thèmes. Il convient aussi de signaler que la délégation a fait preuve d'esprit de collaboration tout au long du sommet.

1. Recrutement et formation du personnel enseignant

M^{me} Donnely et M. Levin ont discuté de la perception selon laquelle le personnel enseignant perd de l'autonomie, situation qui pourrait être corrigée par un plus grand sens de la responsabilité professionnelle chez le personnel enseignant. M^{me} Donnely a en outre mentionné que la féminisation apparente de la profession enseignante pourrait contribuer à la perception selon laquelle la profession est dévalorisée. M. Levin a en outre souligné

l'importance de recruter un corps enseignant varié comprenant notamment des Autochtones, ce qui pourrait être facilité au moyen de processus améliorés de reconnaissance des diplômes étrangers. Au cours de la séance de questions, le sous-ministre de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, M. MacDonald, a indiqué qu'il serait important d'explorer encore plus le lien entre la féminisation perçue de la profession enseignante et les préoccupations émergentes quant au rendement scolaire inférieur des garçons.

2. Perfectionnement professionnel et soutien offerts au personnel enseignant et maintien de l'effectif

M^{me} Donnelly a souligné que les attentes toujours plus grandes à l'endroit des enseignantes et enseignants pour mener à bien les évaluations et les réformes des programmes d'études accaparaient de plus en plus leur temps et risquaient par conséquent de les empêcher de poursuivre leur perfectionnement professionnel. M. Levin a indiqué qu'il souhaitait rediriger la discussion sur la pratique de l'enseignement plutôt que sur le personnel enseignant, ce qui permettrait de se concentrer sur les aptitudes requises chez les éducatrices et éducateurs.

3. Évaluation et rémunération du personnel enseignant

M. Currie a mentionné le besoin de faire en sorte que l'évaluation du personnel enseignant soit vraiment un processus de collaboration, dans lequel des partenariats solides sont établis entre le personnel enseignant et les conseils et commissions scolaires ainsi qu'entre les conseils et commissions scolaires et les ministères responsables de l'éducation. Il a également donné en exemple l'Ontario, un chef de file au chapitre des partenariats fructueux entre le gouvernement et les syndicats des enseignantes et enseignants. M. Costante a discuté de l'importance de veiller à ce que l'évaluation du personnel enseignant soit au cœur d'un processus de perfectionnement continu. En Ontario, de tels processus sont fondés sur 16 compétences approuvées par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. M. Costante a également insisté sur le besoin de veiller à ce que les personnes qui évaluent le personnel enseignant disposent d'une formation adéquate.

4. Participation du personnel enseignant à la réforme de l'éducation

M^{me} Donnelly a indiqué que, pour que la réforme de l'éducation soit réussie, tous les principaux partenaires devaient se concerter, ce qui ne peut être accompli qu'en établissant constamment des liens de confiance.

M. Levin, en sa qualité de rapporteur pour cette séance, a mentionné que le défi principal dégagé du sommet était d'établir un rapport stratégique entre les gouvernements et les syndicats du personnel enseignant.

5. Remarques de clôture du secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría

Il est intéressant de noter que le secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, a cité le Canada en exemple relativement aux aspects suivants :

- le recrutement d'enseignantes et d'enseignants de tous les groupes sociaux;
- l'alignement du perfectionnement professionnel sur l'évolution des écoles et du système;
- la façon dont la formation en cours d'emploi, l'évaluation et la récompense peuvent être étroitement liées;
- la façon dont l'apprentissage favorisant les compétences individuelles et la coopération entre les enseignantes et enseignants vont de pair pour garantir un meilleur enseignement en classe;
- le besoin de répartir les budgets de façon à obtenir les meilleurs résultats possible sur l'apprentissage des élèves;
- le besoin de laisser le temps aux réformes de donner des résultats.

V. Principaux résultats du sommet

Les principales conclusions ressortant du sommet sont résumées dans un rapport intitulé *Improving Teacher Quality Around the World: The International Summit on the Teaching Profession* (améliorer la qualité du personnel enseignant partout dans le monde : Sommet international sur la profession enseignante). Ce rapport est accessible à <http://www2.ed.gov/about/inits/ed/internationaled/teaching-summit.html>, et les conclusions sont présentées ici:

- Il est possible d'apporter un changement important. Contrairement à ce que nous croyons souvent, un corps enseignant très compétent n'est pas simplement attribuable au respect culturel traditionnel envers les enseignantes et enseignants; il résulte de choix stratégiques pondérés qui sont soigneusement mis en œuvre avec le temps. Le contexte culturel a bien entendu son importance. Différentes cultures entretiennent différentes idées sur le rôle du personnel enseignant et sur la profession enseignante. Néanmoins, beaucoup de cas de réussites méritent d'être présentés. Les pays les plus performants démontrent que des initiatives systémiques conçues de façon réfléchie et mises en œuvre dans un but déterminé peuvent contribuer à créer un corps enseignant très compétent. Il s'agit d'un message porteur d'espoir se dégageant du sommet.
- Pour être fructueux, les efforts relatifs à la réforme ne peuvent pas être dirigés vers un seul élément de l'ensemble mais doivent plutôt faire partie d'une approche exhaustive. Les politiques relatives aux enseignantes et enseignants doivent être liées à la réforme du programme d'études et de la gestion scolaire. De nouveaux types de leadership scolaire, par exemple, sont essentiels pour mettre en œuvre et maintenir des conditions qui rendent possible l'exercice professionnel. Une éducation de haute qualité est le fruit d'un système, et non du simple travail individuel des enseignantes et enseignants.

Lorsqu'une enseignante ou un enseignant très compétent en début de profession est placé dans un environnement scolaire dysfonctionnel, le système l'emporte toujours. La qualité d'un système d'éducation ne peut pas excéder celle de son personnel enseignant, pas plus que la qualité de l'enseignement ne peut excéder celle des systèmes en place pour le recrutement, la formation et le perfectionnement du personnel enseignant.

- Les discussions ont exposé l'importance de partir du bon pied. Les systèmes hautement performants ont établi leurs processus de ressources humaines de façon à chercher dès le départ à attirer, à former et à appuyer les bonnes enseignantes et les bons enseignants plutôt que d'adopter des solutions de dernier recours, comme congédier ou laisser partir naturellement le personnel enseignant inadéquat. La confiance, la coopération et un engagement éthique commun envers l'égalité par l'éducation sont requis de tous les établissements visés, y compris les collèges et les universités qui forment les enseignantes et enseignants de l'avenir.
- Il faut plus que des campagnes de recrutement pour faire en sorte que l'enseignement soit une profession attrayante. Il faut appuyer l'apprentissage continu, mettre au point des structures de carrière de façon à attribuer de nouveaux rôles aux enseignantes et enseignants principaux et faire participer activement à la réforme scolaire le personnel enseignant démontrant de grandes capacités, et non leur faire simplement exécuter des projets conçus par d'autres. Les enseignantes et enseignants doivent être respectés en tant que professionnels avisés et maîtres actifs du progrès de l'éducation. Il faudra pour ce faire renforcer la base de connaissances de l'éducation et créer une culture de recherche et de réflexion dans les écoles, de façon que l'enseignement et l'apprentissage soient fondés sur les meilleures connaissances possible.
- Le domaine ayant fait l'objet des discussions les plus animées et ayant engendré le plus de désaccords a sans contredit été la conception et la mise en œuvre de systèmes justes et efficaces pour l'évaluation du personnel enseignant. À ce sujet, un grand nombre de préoccupations ont été soulevées :
 - 1) l'équilibre entre les évaluations du personnel enseignant et celles des écoles;
 - 2) la définition du terme « qualité » et les critères devant être utilisés pour l'évaluation;
 - 3) le besoin de former les évaluatrices et évaluateurs;
 - 4) les façons de protéger les enseignantes et enseignants contre la discrimination;
 - 5) la façon dont les évaluations devraient être liées à la rémunération, le cas échéant;
 - 6) les risques de déformer un système d'éducation en se fiant à des mesures d'efficacité restreintes;
 - 7) l'importance de mettre l'évaluation du personnel enseignant dans le contexte plus large de ce la réussite d'un système d'éducation.

Toutes ces préoccupations restent à aborder et à résoudre. Pour pouvoir faire avancer ces dossiers, il sera essentiel que les gouvernements et les organisations d'enseignantes et d'enseignants travaillent ensemble afin de créer une nouvelle vision de la profession enseignante. Aucune solution miracle n'existe pour augmenter le prestige et la qualité de l'enseignement. Il faut un engagement à long terme qui transcende les mandats des gouvernements. Il sera également nécessaire de ne pas s'en tenir à une discussion limitée à l'élite et de lancer un dialogue plus large avec les autres parties intéressées au sein du système.

VI. Recommandations particulières dégagées du sommet

Le rapport intitulé *Improving Teacher Quality Around the World: The International Summit on the Teaching Profession* présente un ensemble de recommandations devant être considérées par tous les pays participants en fonction de leurs défis particuliers et de leur stade de développement. Ces recommandations sont les suivantes :

- accroître la qualité et la rigueur des programmes de formation du personnel enseignant en lien avec les normes professionnelles;
- attirer des enseignantes et enseignants motivés et très compétents, particulièrement au sein des groupes sous-représentés ou de certaines régions;
- créer une base de renseignements plus solide pour l'enseignement et l'apprentissage, y compris en préparant le personnel enseignant à prendre part à la recherche sur les pratiques exemplaires et les résultats des élèves;
- concevoir un système de perfectionnement professionnel étendu mais rentable, en tenant compte des commentaires des enseignantes et enseignants;
- concevoir de nouveau la formation pour les dirigeantes et dirigeants des écoles et pour les conseils et commissions scolaires de façon à appuyer l'enseignement et l'apprentissage;
- créer un système d'évaluation du personnel enseignant visant à promouvoir le perfectionnement professionnel et l'apprentissage des élèves;
- faire en sorte que l'élaboration des politiques soit le fruit d'un partenariat entre le gouvernement et les organisations d'enseignantes et d'enseignants et inclue un large éventail de parties intéressées dans le processus d'amélioration du système.

VII. Conclusion et recommandations de la délégation du Canada

Les membres de la délégation du Canada conviennent que les systèmes d'éducation au Canada ont fait des progrès importants relativement à toutes les questions abordées durant le sommet et sont satisfaits de l'image positive et éminente que le Canada a maintenue tout au long du sommet. M^{me} Donnelly a également indiqué que les questions de l'autonomie professionnelle et du perfectionnement professionnel sont perçues comme ayant une importance fondamentale pour la poursuite du progrès de la profession enseignante au Canada.

À la clôture du sommet, M. Duncan, secrétaire à l'Éducation des États-Unis, s'est engagé à tenir un deuxième sommet en 2012, et la délégation des Pays-Bas a indiqué qu'elle était prête à organiser un troisième sommet en 2013.

Étant donné l'engagement ministériel important démontré lors du sommet et l'excellente réputation du Canada en ce qui a trait à la profession enseignante, il est fortement recommandé que le CMEC coordonne encore une fois la participation de la délégation du Canada au prochain Sommet international sur la profession enseignante.

Ordre du jour

SOMMET INTERNATIONAL SUR LA PROFESSION ENSEIGNANTE

ORDRE DU JOUR

Mercredi 16 mars – Musée américain d’histoire naturelle

Animateur : M. Tony Mackay

14 h **Départ des autobus du Hilton New York**

14 h 30 **Arrivée au musée des personnes invitées**

15 h **Bienvenue**

M. Arne Duncan, secrétaire à l’Éducation des États-Unis

M. Fred van Leeuwen, secrétaire général de l’Internationale de l’éducation

M^{me} Barbara Ischinger, directrice de la Direction de l’éducation de l’OCDE

Objectifs du sommet – but et résultats; sujets abordés

15 h 30 **Présentation des questions**

- Recrutement et préparation du personnel enseignant
- Perfectionnement professionnel et soutien offerts au personnel enseignant et maintien de l’effectif
- Évaluation et rémunération du personnel enseignant
- Participation du personnel enseignant à la réforme de l’éducation

Présentateur : **M. Andreas Schleicher**

16 h 15 **Recrutement et formation du personnel enseignant**

Instigateurs de la discussion : Finlande et Hong Kong, région administrative spéciale

Table ronde

Questions des personnes participantes

Rapporteur : **M. Fernando Reimers**

18 h 15 **Réception**

18 h 45 – 21 h **Dîner**

Mot de bienvenue de M. Michael R. Bloomberg, maire de New York

Fin du dîner **Départ des autobus vers le Hilton New York**

Jeudi 17 mars (Hilton New York)

Animateur : M. Tony Mackay

- 7 h** **Petit-déjeuner**
- 8 h** **Perfectionnement professionnel et soutien offerts au personnel enseignant et maintien de l'effectif**
Instigateurs de la discussion : République populaire de Chine et Royaume-Uni
Table ronde
Questions et réponses des personnes participantes

Rapporteur : **M. Kai-ming Cheng**
- 10 h** **Évaluation et rémunération du personnel enseignant**
Instigateur de la discussion : Singapour
Table ronde
Questions des personnes participantes

Rapporteuse : **M^{me} Linda Darling-Hammond**
- 12 h** **Déjeuner**
- 13 h 30** **Participation du personnel enseignant à la réforme de l'éducation**
Instigateurs de la discussion : Norvège et États-Unis
Table ronde
Questions des personnes participantes

Rapporteur : **M. Ben Levin**
- 15 h 30** **Pause**
- 16 h** **Qu'avons-nous appris?**
M. Andreas Schleicher et rapporteurs
- 17 h 30** **Qu'allons-nous faire?**
M. Arne Duncan, secrétaire à l'Éducation des États-Unis
M. Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE
M^{me} Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'éducation
- 18 h** **Réception**